

## Sortie terrain SAE22 en autonomie

Ce formulaire décrit les sorties sur le terrain de l'étudiant dans le cadre de la SAÉ22 Ecosystème Go. Il doit être rempli et signé par l'étudiant et signé par le directeur de l'UFR Sciences et Techniques. Deux documents doivent être annexés à ce formulaire : la fiche choix projet de l'étudiant qui décrit les zones d'étude et la fiche protocole qui décrit les protocoles validés par l'enseignant. L'enseignant-tuteur devra avoir visé ces fiches. Les étudiants doivent posséder une assurance individuelle afin de réaliser ces études et s'engager à respecter les consignes et les protocoles validés.

### Informations à compléter :

NOM

PRÉNOM

GROUPE

NUMÉRO POLICE D'ASSURANCE :

SITES D'ÉTUDE : Les sites sont décrits en détails sur la fiche choix projet

PÉRIODE : Semaines 1 à 20 (année 2023)

HORAIRES : de 13h00 à 18h00 les (jour de la semaine)

### Consignes de sécurité :

L'étudiant s'engage à :

- Respecter les zones d'études définies avec l'enseignant-tuteur
- Respecter les protocoles définis avec l'enseignant-tuteur
- Vérifier les conditions météorologiques avant chaque sortie
- Annuler la sortie si les conditions météorologiques présentent un risque (orage, incendie, inondation, glissement de terrain par exemple)
- Ne jamais se déplacer seul sur le site
- S'équiper pour toutes les sorties avec :
  - Chaussures de randonnée
  - Eau et nourriture
  - Trousse de secours
  - Téléphone portable chargé
  - Carte papier ou numérique

### Signatures :

Signature de l'étudiant

Signature de l'enseignant tuteur

Signature du directeur de l'UFR

Précédé de la mention *lu et approuvé*

Précédé de la mention *lu et approuvé*

Précédé de la mention *lu et approuvé*